

La quadrature d'une cession

SIKA. L'assemblée générale a confirmé la légitimité du management dans ses efforts de résistance face à Saint-Gobain.

STÉPHANE GACHET

Paul Hälgl, président du conseil d'administration de Sika (Zoug), a ouvert la troisième assemblée générale (dont une AG extraordinaire en juillet 2015) du groupe depuis le début du conflit opposant le management du groupe et la famille Burkhard, propriétaire du holding Schenker-Winkler et de son bloc de contrôle (16% du capital-actions, 52% des droits de vote), engagé dans la vente au français Saint-Gobain. La divergence remonte maintenant à près d'une année et demi et les positions n'ont pas évolué depuis. Malgré toutes les procédures juridiques et les opérations de relations publiques menées par la famille Burkhard (la direction de Sika n'a engagé aucune procédure à ce jour), la situation est toujours verrouillée autour d'un article des statuts de Sika, portant sur la limitation (à 5%) des droits de vote en cas de transfert d'un bloc d'actions. Une disposition statutaire introduite en son temps (déjà avant que le groupe adopte le régime de l'opting out, en 1998) par la famille Burkhard, précisément pour éviter qu'une décision irréversible puisse être prise contre la volonté du management. Très exactement ce que les héritiers Burkhard tentent de faire depuis décembre 2014.

Depuis le début du conflit, la résistance du conseil d'administration n'a pas soulevé le moindre doute de la part des parties prenantes, à l'exception bien sûr de la famille Burkhard et de sa batterie de conseillers, avocats, communicateurs, etc. L'assemblée générale ordinaire d'avril 2015 avait marqué une étape clé, avec la confirmation publique du soutien unanime des actionnaires minoritaires (84% du capital-actions) et du middle management. Avril 2015 a aussi marqué un tournant avec l'application préventive de la disposition statutaire sur la limitation des droits de vote de la famille Burkhard, imposée sur toutes les questions touchant directement à la prise de contrôle par Saint-Gobain. Une décision que le conseil d'administration a d'emblée cadré: il en sera ainsi tant qu'il restera un



JAN JENISCH. «Nous n'avons pas eu besoin de Saint-Gobain dans le passé et nous n'en aurons pas besoin à l'avenir.»

doute juridique sur la possibilité d'appliquer ladite limitation. Pour la famille, le cas est clair, il s'agit d'une violation de ses droits de propriétaires, mais la conclusion ne semble pas si simple pour la justice. Le Tribunal cantonal de Zoug, saisi il y a maintenant près d'un an, ne s'est pas encore prononcé.

Une année et demi après l'annonce de décembre 2014, l'affaire ne s'est pas banalisée. Au contraire, l'engagement des parties prenantes n'a fait que redoubler au fil des mois et ne s'est pas démenti. Hier, à Baar (Zoug), la salle omnisport aménagée pour l'occasion était aussi comble qu'en avril 2015 (437 personnes présentes représentant 3,6 millions de voix) et les actionnaires n'avaient pas changé d'orientation, absolument décidé à soutenir le conseil d'administration. Comme en avril 2015, le soleil était radieux et les résultats intermédiaires présentés dans la foule ont démontré l'excellence d'exécution de la direction, avec une croissance à nouveau largement supérieure à l'ensemble de l'industrie de la construction, très supérieure à la performance de Saint-Gobain, supérieur même aux attentes du marché. Un argument fondamental qui donne tout son sens à la résistance du management. Paul Hälgl, président du conseil, et Jan Jenisch, président exécutif, ont eu les mêmes mots: «Nous n'avons pas eu besoin de Saint-Gobain dans le passé et nous n'en aurons pas besoin de Saint-Gobain à l'avenir.» Jan Jenisch a insisté sur le rôle du conseil, en terminant sa présentation des chiffres trimestriels sur cette question: «Comment parvient-on à obtenir de tels résultats

dans une telle situation? Parce que nous comptons plus de 17.000 collaborateurs dans le monde et que six administrateurs indépendants nous protègent.» Des paroles suivies d'une standing ovation qui allait donner le ton pour toutes les décisions qui allaient suivre.

Joignant le geste aux paroles, plus d'une centaine de senior managers se sont levés à l'appel de Charles Kidd, dirigeant de Sika Japon. «Nous voulons être impliqués et comprendre cette transaction. Nous avons envoyé des courriers, à Urs Burkhard, à Saint-Gobain, mais, jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune réponse. Selon notre opinion, cette prise de contrôle hostile ne bénéficiera ni à Sika, ni à ses actionnaires. Nous ne pouvons pas et ne voulons pas nous engager dans un modèle qui ne soit pas entièrement dédié à Sika.»

Après cette démonstration d'engagement, l'apparition d'Urs Burkhard à la tribune a été accueillie froidement. D'autant plus que le représentant de Schenker Winkler au conseil d'administration s'est contenté de reprendre, par or-

dre numéroté les arguments déployés par Saint-Gobain et rappelés dans la lettre ouverte publiée lundi par Pierre-André de Chalendar, président exécutif du groupe français (L'Agefi du 12 avril).

Plusieurs actionnaires institutionnels, Fidelity, Cascade (Fondation Gates), Threadneedle, ont renouvelé leur soutien au conseil d'administration. De même que Southeastern, qui a communiqué par courrier en début de semaine. Dominique Biedermann, Ethos, s'est adressé à Urs Burkhard: «Il y a un an, nous avons déjà lancé un appel au dialogue entre la famille Burkhard et Sika. Nous sommes contre la vente à Saint-Gobain et nous savons qu'une proposition a été faite par la direction de Sika. Le groupe a de la surface financière et le soutien d'actionnaires pour mener une telle opération. Vous ne nous convaincrez pas avec des affiches et des annonces (référence à la campagne de communication engagée par Urs Burkhard à Zoug et sur le web). Nous attendons un signe de votre bonne volonté. Je suis certain qu'une solution existe, cette solution est entre vos mains.» ■

Les résultats sont prometteurs

Le spécialiste de la chimie de la construction et des colles Sika a connu une entame d'exercice 2016 réjouissante. Les ventes trimestrielles ont dépassé les projections du marché et la direction revendique de nouveaux progrès en termes de rentabilité. Le feuillet de la tentative de prise de pouvoir par Saint-Gobain a bridé l'enthousiasme des analystes. L'entreprise a dévoilé un chiffre d'affaires en hausse de 8,3% en monnaies locales à 1,27 milliard de francs au 1^{er} trimestre. C'est un nouveau record pour un début d'année. L'effet des acquisitions a été de 2,9%, a précisé la société hier.

En francs, les ventes ont progressé de 6,6%, ce qui donne un effet monétaire négatif de 1,7%. Le chiffre d'affaires est légèrement supérieur aux attentes des analystes du consensus AWP, qui tablaient sur 1,26 milliard de francs. Sika ne donne pas d'indication sur les bénéfices, mais assure que les marges ont continué d'évoluer de manière positive. En monnaies locales, la progression la plus forte a été enregistrée en Amérique du nord et dans la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (Emea), avec presque 13% et 8,7%.

La croissance en Asie/Pacifique s'est établie à 4,3%, 1,8 point de pourcentage de mieux qu'un an auparavant. La demande en Chine est restée à un bas niveau, mais nettement plus optimiste qu'il y a un an. Le chiffre d'affaires des produits pour l'industrie de la construction a augmenté de 17% à 305,3 millions de francs et celui des produits pour les finitions industrielles de 3,7% à 969,1 millions de francs.

Pour 2016, Sika confirme attendre une croissance de 6-8% du chiffre d'affaires et une augmentation plus que proportionnelle des marges. La stratégie de croissance avec l'ouverture de 6-8 nouvelles fabriques et la création de 3-4 nouvelles sociétés nationales sera poursuivie. Quatre nouvelles usines et une implantation nationale ont déjà vu le jour depuis début janvier. ■

Limitation des votes seule en jeu

Comme lors des assemblées précédentes, les interventions à la tribune ont été nombreuses, et surtout en faveur du management, dont les politiques Doris Fiala (PLR Zurich) et Claude Beglé (PDC Vaud). A l'exception notable du conseiller national zurichois UDC Roger Köppel, qui a pris la parole pour redonner en public une version synthétique d'un fameux éditorial publié il y a quelques semaines dans le périodique *Weltwoche*. Roger Köppel a insisté une nouvelle fois sur son argument central, consistant à pointer une atteinte, «dangereuse», au droit de propriété. Le conseil d'administration étant accusé d'empêcher la famille Burkhard de vendre ce qui lui appartient, comme il l'entend et à qui il l'entend. «Il ne s'agit pas que d'un conflit interne. Il s'agit de savoir si l'on prend encore le droit de propriété au sérieux ou non. Le respect de la propriété privée étant une clause essentielle du succès de l'économie de marché.»

En conclusion, la résistance du conseil d'administration apparaît à Roger Köppel très dommageable pour la sécurité du droit en Suisse. Paul Hälgl, président du conseil de Sika, a répondu par ce recadrage fondamental: «Ce n'est pas la propriété qui est ici en jeu, mais la limitation des droits de vote (Vinkulierung), telle qu'elle apparaît dans les statuts.» Urs Schenker, avocat à Zurich, conseiller de la famille Burkhard, a répondu à son tour à Paul Hälgl, pointant que le conseil d'administration s'appuyait sur cet article des statuts dans le seul but de discréditer Saint-Gobain. «Sika n'a d'ailleurs jamais été indépendant. Sika a toujours appartenu à Schenker-Winkler holding.» – (SG)

Le conseil d'administration réélu

L'ensemble du conseil d'administration de Sika a été reconduit dans ses fonctions, à l'issue de l'AG du groupe zougais. Grâce à la limitation des droits de vote de la holding SWH, tous les sortants ont été réélus hier. Le membre du conseil d'administration indépendant Frits van Dijke a obtenu 98,2% des voix. Le meilleur score. Les autres administrateurs indépendants ont recueilli entre 85,3 et 87,5% des voix. Paul Hälgl, président sortant, a engrangé 87,6% des voix. Les représentants de SWH, Urs Burkard, Willi Leimer ainsi que Jürgen Tinggren, ont obtenu les scores les plus faibles entre 80% et 81%. Sans surprise, Jacques Bischoff, candidat de SWH, n'a pas réuni suffisamment de voix (14,9%) pour faire son entrée au conseil d'administration.

Lors de cette assemblée générale, le conseil d'administration a décidé, à nouveau, de plafonner les droits de vote de la holding SWH à 5%. Cette décision vise à éviter une prise de contrôle de la firme sise à Baar (Zoug) par le spécialiste des matériaux de construction français Saint-Gobain. Cette limitation est au coeur du conflit. Les actionnaires de Sika ont refusé la décharge au président de conseil d'administration Paul Hälgl et aux autres membres du conseil d'administration indépendants. Ils ont par contre accepté celle des trois représentants de SWH au conseil d'administration. La raison semble évidente: la restriction des droits de vote de SWH n'est pas valable sur cette question. Les actionnaires ont aussi refusé la rémunération future du conseil d'administration à 66,46% des voix. Depuis un an, ce dernier n'est plus rémunéré pour son travail. ■